



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 4 du 16 janvier 2026

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 11

DÉCISION N° 2025/2958/ARM/EMAAE/MGAAE

portant changement d'appellation de l'escadron d'entraînement 03.008.

Du 18 novembre 2025

DÉCISION N° 2025/2958/ARM/EMAAE/MGAAE portant changement d'appellation de l'escadron d'entraînement 03.008.

Du 18 novembre 2025

NOR A R M L 2 6 0 0 0 3 9 5

Référence de publication :
BOC n°4 du 16/1/2026

La ministre des armées et des anciens combattants,

Vu l' [Arrêté N° 620/ARM/CEMAAE du 01 octobre 2025 fixant la liste des formations administratives relevant du chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace.](#) ;

Vu l' [Instruction PROVISOIRE N° 2409/101/A/DCCA/3/10 du 03 mai 1966 relative aux opérations administratives à effectuer à l'occasion des créations, changements divers et dissolutions des bases aériennes, unités élémentaires, unités éléments divers et détachements de l'armée de l'air.](#) ;

Vu la décision du 7 octobre 2025 portant délégation de signature (État-major des Armées) notamment son article 26 (JO n° 237 du 9 octobre 2025, texte n° 7) ,

Décide :

Art. 1^{er}. À compter du 1^{er} décembre 2020 :

L'Escadron d'entraînement 03.008 « Côte D'Or » prend l'appellation d'Escadron de chasse 3/8 « Côte d'Or ».

Art. 2. La mise en œuvre de cette décision est confiée au commandement territorial de l'armée de l'Air et de l'Espace et au centre d'études stratégiques aérospatiales en liaison avec la direction des ressources humaines de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Pour la ministre des Armées et des anciens combattants et par délégation,

Le général de corps aérien,

Le major général de l'armée de l'Air et de l'Espace,

Dominique TARDIF.